

D'ARBRES FRUITIERS ET DE MENUS FRUITS

et d'allouer des prix aux plus méritants dans cette branche importante de l'agriculture. Vous pourriez d'avance, en vous adressant au Département de l'Agriculture, connaître les variétés de fruits qui conviennent le mieux à votre région et encourager de préférence celles qui ont le plus de chances de succès. Le département publie maintenant une brochure à ce sujet qui est appelée à rendre de grands services aux cultivateurs de fruits.

J'attire votre attention sur l'importance qu'il y a de favoriser la culture des fruits et particulièrement des pommes qui se conservent le plus longtemps. Autrement, nous encombrons les marchés de produits qui n'ont aucune valeur, parce que nous sommes obligés de les vendre de suite, dans un marché surabondamment fourni.

Pour vous donner une idée de la valeur de la culture des pommes, je vous rappellerai qu'en 1891 l'Angleterre en a importées du Canada pour \$1,300,000.00. Ce commerce est susceptible de développements beaucoup plus considérables, mais pour cela, il nous faut adopter de préférence les variétés qui se conservent bien et que nous pouvons vendre avec plus d'avantage en hiver.

LA TENUE DES ETABLES ET LE SOIN DES FUMIERS

méritent aussi une attention spéciale de votre part. Nos longs hivers et le besoin si pressant d'engrais qui ramèneront la fertilité perdue de nos champs, plus ou moins épuisés donnent à cette question une importance majeure. Il serait donc très désirable que des récompenses fussent offertes pour les étables les mieux tenues et pour les engrais les mieux conservés.

En 1892, j'ai inauguré un nouveau système de

PRIMES

pour encourager la fabrication du beurre et la production du lait en hiver. Cette politique, qui a déjà donné les meilleurs résultats, sera maintenue durant trois autres années. Vous devez communiquer cette décision à tous ceux qui, dans votre région, sont intéressés dans l'industrie du beurre, afin que les fournisseurs de lait se préparent à donner à leurs vaches laitières les soins nécessaires pour les mettre en état de produire du lait après la saison des pâturages et que de leur côté les propriétaires de beurreries aménagent leurs établissements de manière à pouvoir continuer leurs opérations durant la saison des froids. N'oublions pas qu'une bonne vache ordinaire peut facilement produire 5000 à 6000 lbs. de lait par année. Aujourd'hui la plupart des cultivateurs n'en produisent guère plus de 3000 lbs. par vache ; on voit par là ce qui se perd chaque année faute de savoir et de bons soins.

La prime offerte par le Département de l'Agriculture et de la Colonisation ne sera accordée qu'aux fabriques qui fonctionneront à partir du 1er novembre jusqu'au 10 décembre au moins et elle ne commencera à être payée qu'à l'expiration de cette date, aux taux ci-dessous :

\$0.05cts.	par 100 livres de lait fourni en novembre :
0.10cts.	“ “ “ décembre ;
0.15cts.	“ “ “ janvier et février.

Elle devra être répartie dans la proportion de 80 pour cent pour les patrons et 20 pour cent pour le fabricant.

Tâchez d'obtenir que les propriétaires de fromageries et de beurreries dans les limites de votre association, s'organisent en syndicats ou s'adjoignent à ceux qui